



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle du bilan et des comptes de résultats de la SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES (SMH) tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été établis sous la responsabilité de la Direction de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales publiées par l'IFAC, à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous formulons les réserves sur les points suivants :

- ◆ N'ayant reçu aucun retour à notre demande de circularisation de solde tiers, nous n'avons pas été en mesure de confirmer les soldes clients, fournisseurs et banques pour respectivement à 4 500 596 MRO, 87 440 953 MRO, et 680 036 997,66 MRO.
- ◆ Une somme de 30 Millions qui représente la 3^{ème} tranche de la subvention pour l'appui à la formation accordée par le Ministère de tutelle a fait l'objet d'une rétention par le Trésor. Nous n'avons pas obtenu le fond de dossier justifiant son non versement à la société.
- ◆ Nous n'avons pas assisté à l'inventaire physique des stocks de pétrole portés au bilan du 31 décembre 2012, pour un montant de 1 843 729 050 MRO. Nonobstant les autres procédures d'audit que nous avons mise en œuvre, nous n'avons pas pu nous assurer des quantités en stock à cette date.

Sous les réserves ci-dessus précisées et dans la limite des contrôles effectués, nous certifions que le bilan et les comptes de résultats figurés aux pages 7 à 11 sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux référentiels du Plan comptable mauritanien et des normes IAS/IFRS.

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

2.1 Vérification spécifique

En l'absence du rapport de gestion, nous n'avons pas pu procéder, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par la loi.

En conséquence, nous ne pouvons pas formuler d'observations sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2.2 Informations spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les informations spécifiques suivantes:

- ◆ Nous vous rappelons que, du fait des pertes encourues, la situation nette de votre société est, pour le deuxième exercice consécutif, inférieur au quart du capital social. Les états financiers font apparaître une situation nette négative, de 2 671 183 532MRO au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Conformément aux dispositions de l'article 571 de la loi 2000-05 portant code de commerce de Mauritanie: «si du fait de pertes constatées dans les états de synthèses, la situation nette de la société devient inférieure au quart du capital social, le conseil d'administration, dans les trois mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, est tenu de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu, de prononcer la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas prononcée, la société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves si, dans ce délai, les capitaux n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale au quart du capital social».
- ◆ L'assemblée générale ordinaire (AGO) statuant sur les comptes de l'exercice 2011 n'a pas été tenue au cours de l'exercice 2012. L'article 490 du Code de Commerce stipule que l'assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois par an dans les six mois de la clôture de l'exercice. Des mesures urgentes doivent être prises pour réunir l'AGO à l'effet d'approuver les comptes de 2011.
- ◆ SMH n'a pas encore préparé les états financiers convertis en Dollars permettant la production d'une liasse fiscale de l'exercice 2012, telle que prévue par le contrat de partage de production.
- ◆ Pour certaines immobilisations (constructions fixes; matériel et mobilier de bureau, équipements automobiles et autres immobilisations) les taux d'amortissements appliqués ne sont pas conformes à ceux prévus par le contrat de partage de production.
- ◆ La Société ne tient pas un inventaire comptable permanent de son stock de production. En plus du fait qu'elle permet d'établir une correspondance directe entre les coûts des stocks vendus et les revenus y afférents, la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks par la méthode d'inventaire permanent fournit un moyen appréciable de contrôle interne des stocks et favorise l'arrêt rapide des situations comptables périodiques.
- ◆ Le dernier audit des comptes de l'opérateur sur demande de SMH remonte à 2007.

Nouakchott, le 03 juillet 2013

Pour Les Commissaires aux Comptes

Youssoupha DIALLO

BSD & ASSOCIES / GHA-EXCO

Ahmed Cherif Ould CHEIKHNA

A2C, AUDIT COMPTA & CONSEIL

A2C - AUDIT, COMPTA & CONSEIL
B.P. 2861 Nouakchott
TEL/FAX: + (222) 45 25 41 86
E-Mail: a2caudit@yahoo.fr
951, rue 26-004 Nouakchott

MEMBER

INPACT
INTERNATIONAL ALLIANCE OF
PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

BSD & ASSOCIES
Groupe Hélios Afrique - Exco

Audit - Expertise Comptable - Conseil

Membre de Kreston International

80 Ilot ZRC - Bd Moctar O/ DADDAH
Rue +26-014 Ksar Ouest
B.P. 4897 NOUAKCHOTT - Mauritanie
Tél. +222 4525 30 61 - Fax +222 4525 41 33
E-mail : bsd.associes@gha-exco.com
Web site : www.bsdassocies.net

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 439 DE LA LOI 2000-05
PORTANT CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 441 de la loi 2000-05 portant Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 439 de cette loi.


Il s'agit notamment des conventions directes ou indirectes entre la société et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints à l'exclusion des conventions portant sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Nous n'avons pas eu connaissance de convention visée par l'article 439 de la loi 2000-05 portant Code de Commerce.

Nouakchott, le 03 juillet 2013

Pour Les Commissaires aux Comptes

Youssoupha DIALLO



BSD & ASSOCIES / GHA-Exco

Ahmed Cherif Ould CHEIKHNA



A2C, AUDIT COMPTA & CONSEIL

Rapport Général et Spécial des Commissaires aux comptes de SMH au 31/12/2012

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Unité en MRO)

ACTIFS	Notes	31-déc-12	31-déc-11
<u>IMMOBILISATIONS</u>			
Immobilisations Incorporelles		2 320 636 189	2 465 707 320
Frais à étaler		27 794 400,00	33 253 335,00
Moins: amortissement		<u>-27 544 274,75</u>	<u>-29 227 903,50</u>
		250 125,25	4 025 431,50
Frais d'acquisition des immobilisations		20 000 000,00	20 000 000,00
Moins : amortissements		<u>-5 000 000,00</u>	<u>0,00</u>
		15 000 000,00	20 000 000
Concession, Brevet, Licence	Note 1	231 428 610,00	231 428 610,00
Moins : amortissements		<u>-228 947 359,84</u>	<u>-228 074 406,71</u>
		2 481 250,16	3 354 203,29
Frais d'exploration et d'évaluation	Note 2	4 870 263 739,38	4 870 263 739,38
Moins : amortissements		<u>-2 567 358 925,36</u>	<u>-2 431 936 053,77</u>
		2 302 904 814,02	2 438 327 685,61
Frais d'exploration et évaluation en cours		0	0
Immobilisations Corporelles		19 907 991 747	20 822 257 336
Terrain	Note 1	760 000 000,00	
Batiment	Note 1	240 000 000,00	1 000 000 000,00
Moins : amortissements		<u>9 600 000,00</u>	<u>0,00</u>
		990 400 000,00	1 000 000 000,00
Matériels de transport	Note 1	65 257 684,00	123 476 003,00
Moins : amortissements		<u>-53 180 579,15</u>	<u>-105 373 557,65</u>
		12 077 104,85	18 102 445,35
Matériels de bureau et Informatique	Note 1	92 348 813,31	86 772 950,31
Moins : amortissements		<u>-78 716 540,91</u>	<u>-71 678 454,25</u>
		13 632 272,40	15 094 496,06
Autres Immobilisations	Note 1	46 635 252,75	43 769 252,75
Moins : amortissements		<u>-25 056 144,40</u>	<u>-20 635 699,56</u>
		21 579 108,35	23 133 553,19

Rapport Général et Spécial des Commissaires aux comptes de SMH au 31/12/2012

Frais de développement	Note 2	33 405 227 854,62	33 395 727 654,19
<i>Moins : amortissements</i>		-14 558 668 760,52	-13 629 800 813,26
		18 846 559 094,10	19 765 926 840,93
Immobilisations en cours		23 744 167,00	0,00
Immobilisations financières		29 640 580,00	6 290 444,00
Prêt à long et moyen terme		29 640 580,00	6 290 444,00
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		22 258 268 516	23 294 255 100
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		6 040 000,00	0,00
Stock (Pétrole)	Note 11	1 843 729 050,00	2 632 399 840,00
Clients et comptes rattachés	Note 3	4 500 596,00	4 500 596,00
Personnel et comptes rattachés		387 568,00	3 311 426,00
Etat et autres collectivités publiques		0,00	32 745 490,68
Sécurité Sociale		0,00	111 395,00
Débiteurs Divers	Note 4	345 232 051,80	307 879 706,40
<i>Moins : provisions</i>		-310 088 388,94	-310 088 388,94
		1 889 800 876,86	2 670 860 065,14
Autres actifs courants		31 118 077,00	18 894 759,02
Liquidités et équivalents de liquidités	Note 5	680 514 957,66	683 442 164,53
Valeurs de placement		0,00	0
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		2 601 433 912	3 373 196 989
TOTAL DES ACTIFS		24 859 702 428	26 667 452 089

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(Unité en MRO)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		1 322 000 000,00	1 323 050 000,00
Résultat en attente d'affectation		1 224 180 639,03	1 224 180 639,03
Résultat en attente d'affectation		-4 406 196 519,72	-3 822 871 269,12
Résultat de l'exercice		-807 673 781	-583 325 251
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-2 667 689 662	-1 858 965 881
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
-			
Subvention d'équipement		0,00	4 211 406,00
Emprunts	Note 6	17 608 878 454,80	17 638 685 157,72
Provisions		0,00	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		17 608 878 455	17 642 896 564
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 7	87 440 953,00	92 954 957,00
Créditeurs Divers	Note 8	4 604 474 657,91	4 441 126 594,00
Etat et autres collectivités publiques		17 894 221,00	417 169 267,77
Autres passifs courants		1 904 812 431,02	2 601 069 841,82
Autres passifs financiers	Note 6	3 286 750 895,71	3 306 967 440,00
Sécurité Sociale		0,00	3 155 068,00
Personnel et comptes rattachés		17 140 476,00	21 078 237,00
Produits perçus d'avance		0,00	0
Concours bancaires courant		0	0
Compte d'attente		0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 918 513 635	10 883 521 406
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		24 859 702 428	26 667 452 088

Rapport Général et Spécial des Commissaires aux comptes de SMH au 31/12/2012

RESULTATS
PERIODE DU 01 JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012
 (Unité en MRO)

	Notes	Période du 01/01/11 au 31/12/12	Période du 01/01/11 au 31/12/11
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Productions vendues	Note 9	7 915 355 153,67	6 185 852 091,54
Frais à Immobiliser ou à transférer		0,00	0,00
Production stockée	Note 11	-124 057 155,00	254 063 768,93
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		7 791 297 999	6 439 915 860
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats & charges externes	Note 12	3 750 288 869,03	2 977 693 072,93
Salaires & Traitements		662 458 673,00	637 573 721,00
Frais de formation		102 982 439,44	28 910 000,00
Dotations aux amortissements		1 098 748 393,98	991 060 835,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		5 614 478 375	4 635 237 630
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 176 819 623	1 804 678 231
<u>PRODUITS HORS EXPLOITATION</u>			
Subvention d'exploitation		90 092 000,00	0,00
Plus value de cession		2 170 804,75	0,00
Produits et profit divers	Note 10	548 326 014,30	55 359 057,00
Produits des Prestations Pétrolières		1 572 091,00	5 190 353,39
TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION		642 160 910	60 549 410
<u>CHARGES HORS EXPLOITATION</u>			
Moins value de cession		0,00	0,00
Pertes diverses		21 676 879,45	30 726 366,48
Charges des Prestations Pétrolières		1 398 000,00	5 169 521,00
TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION		23 074 879	35 895 887
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>			
Produits financiers	Note 13	88 076 873,45	73 511 585,10

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		88 076 873	73 511 585
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
Charges financières nettes	Note 14	3 691 656 308,37	2 486 168 589,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		3 691 656 308	2 486 168 589
Impôt sur le résultat		0,00	0,00
RESULTAT DE LA PERIODE		-807 673 781	-583 325 250